CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E211115** **VALABLE JUSQU'AU** **22/06/2027**

ÉDITÉ LE 23/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/07/2017

Raison sociale : COMBY PIERRE-EMMANUEL

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 01/01/2024

Capital : 0

64 IMPASSE CAMBLONG
64160 COSLEDAA-LUBE-BOAST

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Pau

Siret : 831 647 029 00014

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 7219250-001

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 421178500005

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 421178500005

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 06 87 93 71 94 **Fax :**

Portable : 06 87 93 71 94

Responsabilité légale :
COMBY PIERRE-EMMANUEL CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : comby.pierre@etik.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 72 801 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2392 PROB	Restauration de charpente du patrimoine	1	23/06/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/06/2026 15:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.